

C&A IT Services
société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1000 euros
Siège social : 116 Rue Arthur Dubois - 59750 FEIGNIES
933 663 908 RCS VALENCIENNES

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22 novembre 2024

Le 22 novembre 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Abdelmounaim EL ATTABI, associé unique de la société C&A IT Services, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 116 Rue Arthur Dubois, 59750 FEIGNIES et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VALENCIENNES sous le numéro 933 663 908, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Modification de la dénomination sociale ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour :
A&C IT Services

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique modifie la rédaction de l'article des statuts concernant la dénomination sociale comme suit :

“La dénomination de la société est : A&C IT Services”

Le reste de l'article est sans changement.

Troisième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Abdelmounaim EL ATTABI